



**DISCOURS**  
**DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,**  
**PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**  
**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE CLÔTURE**  
**DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE**  
**DE LA QUINZIEME LEGISLATURE**

**Brazzaville, le 25 janvier 2024**

- Monsieur le Ministre du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs, représentant le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, chargé des relations avec le Parlement ;**
- Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- Honorables Présidents des groupes parlementaires ;**
- Honorables Présidentes et Présidents des Commissions Permanentes ;**
- Honorables Députés, Chers collègues ;**
- Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités ;**
- Chers Amis,**

**Avant tout propos, c'est le cœur meurtri, envahi par la douleur, habité par la tristesse, que je viens d'apprendre la disparition inopinée du Vénérable Jean-Pierre NONAULT, une des grandes figures de la classe politique de notre pays, un des compagnons de tous les temps du Président Denis SASSOU-N'GUESSO.**

**Jean-Pierre NONAULT fut Ambassadeur du Congo en U.R.S.S. au moment où je fus un jeune étudiant à l'Ecole Polytechnique des Transports de Moscou, en ma qualité de Premier Secrétaire de l'U.J.S.C. des étudiants congolais dans cette ville capitale de la Grande Russie.**

**De ce fait, j'ai eu avec lui des rapports de proximité, faits d'harmonie, de convivialité et de fraternité.**

**J'ai gardé de lui le souvenir inoubliable d'un homme d'un commerce agréable, un homme de grande bonté et de conseil avisé.**

**Ce fut le parrain pour ne pas dire le parent de tous les étudiants congolais, mieux de tous les congolais vivant alors au pays des Soviets.**

**Le Congo perd un cadre de haut niveau, un patriote incorruptible, fortement dévoué pour les intérêts d'un pays qu'il a aimé de tout son cœur.**

**En votre nom à toutes et à tous, je m'incline devant la mémoire de l'illustre disparu, et m'empresse à présenter à sa famille, à ses compagnons politiques, nos condoléances les plus émues.**

**Puisse Jean-Pierre NONAULT se reposer pour l'éternité au panthéon des grands hommes qui ont façonné l'histoire contemporaine du Congo.**

**Je vous invite à vous lever pour observer une minute de silence en mémoire de ce grand « Mwéné », pour ne pas dire Sage et dignitaire.**

**Monsieur le Ministre ;**

**Honorables Députés, Chers collègues ;**

**Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qaulités ;**

**Nicolas BOILEAU, écrivait, je cite : « Hâtez-vous lentement, et sans perdre courage, vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage. Polissez-le et le repolissez. », fin de citation.**

**C'est avec dévouement et méthode, dans la diversité et la complémentarité qui caractérisent plus que jamais l'Assemblée nationale, que les députés que nous sommes, venons d'approuver le rapport de la commission économie et finances ainsi que le projet de loi modifiant l'article trente sixième de la loi n° 39-2023 du 29 décembre 2023 portant loi de finances pour l'année 2024.**

**Comme à l'accoutumée nous avons eu des échanges des plus riches et des débats des plus fructueux.**

**Le Gouvernement est autorisé, dans la limite du déficit prévisionnel, à émettre les bons et obligations sur le marché régional.**

**Je voudrais vous féliciter toutes et tous pour votre sens élevé du devoir.**

**Pour l'intérêt du peuple congolais, pour l'intérêt de la Nation, je vous invite à garder la flamme du devoir allumée et répondre toujours présent pour accomplir chaque fois que de besoin notre mission, sous la férule du Président Denis SASSOU-N'GUESSO, clé de voûte de nos institutions.**

**L'heure n'étant plus au prêchi-prêcha, je déclare clos les travaux de la présente session extraordinaire de la quinzième législature de l'Assemblée Nationale.**

**Vive l'Assemblée Nationale !**

**Vive la République fraternelle et unie !**

**Je vous remercie.**

**Hymne national.**